

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 08/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	10	11

L'an 2025, le 8 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/04/2025.

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
11	0	0

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, MM : DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 11/04/2025

Mise en ligne sur le site internet le 11/04/2025

Excusés ayant donné procuration : Mme THOMAS Valérie à M. PELÉ Jean-Yves
Excusé : M. COLIN Pascal

A été nommée secrétaire : Mme THIROT Sylvie

D25_013 – Budget primitif 2025 - Budget eau et assainissement

Vu l'article L. 2312 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif Eau et assainissement 2025 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement	240 155,56 €
Section d'investissement	1 200 222,03 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** le Budget Primitif Eau et assainissement 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/04/2025
Le Maire,
Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire,
Mme THIROT Sylvie

